

HABILITATION ELECTRIQUE

Exécutant H0(v)B0

Opérations d'ordre non électrique dans un environnement qui présente des risques électriques

Recyclage

Durée : 1 journée - 7 heures

Formation présentielle

Public : Tout public non électricien devant faire renouveler son titre d'habilitation pour intervenir dans des locaux où il existe un risque électrique.
Exemple : plombiers, serruriers, agents d'entretien / surveillance, autre public...

Objectifs : Mettre à jour ses connaissances afin d'exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques

Pré-requis : Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

Méthodes pédagogiques : Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles.

Modalités d'évaluation des acquis :

Epreuve théorique finale par questionnaire destiné à évaluer les savoirs.

Ce questionnaire comprend environ une 30ème de questions à choix multiple (QCM).

L'apprenant devra obtenir au minimum 70% de bonnes réponses.

Epreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires. Cette épreuve est destinée à évaluer les savoir-faire.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.

Moyens pédagogiques et techniques : Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Mises en situation pratique (environnement électrique sur site client) ou malette pédagogique pour les sessions interentreprises.

Support pédagogique : Mémo format illustré

Animateur : Intervenant ayant les pré-requis conformes à ceux notifiés dans la norme NF C 18-510 A2

Documents délivrés à l'employeur : Avis et titre pré-rédigé. Attestation de formation

Validité du titre : La validité recommandée par la NF C 18-510 A2 est de 3 ans

PROGRAMME

Ce programme comprend conformément à la norme NFC 18-510 A2, une partie Théorique et une partie PRATIQUE

Retour d'expérience

- Nommer les limites de l'habilitation chiffre 0 (autorisation et interdits, Zone de travail, etc)
- Citer les équipements de protection collective
- Citer les moyens de protection individuelle
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13

Evaluation des savoirs faire

- Définir et mettre en place une zone de travail
- Utiliser les documents correspondants à son niveau d'habilitation et à sa fonction
- Faire appliquer les consignes
- Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique
- Reconnaître les signalisations et les repérages associés
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage approprié
- Appliquer les procédures en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap : nous sommes en mesure de vous proposer un parcours adapté à vos contraintes, n'hésitez pas à nous contacter